

Monsieur Le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Toulouse, le 3 mai 2004

Monsieur le Président de la République,

Objet :
Affaire des disparus
de Mourmelon

Référence :
GD/0305

Il y a plus de 6 mois, en octobre 2003, le suicide de Pierre Chanal, alors qu'il était sous la responsabilité de la justice, empêchait la tenue du procès de l'affaire des disparus de Mourmelon et marquait la faillite définitive de la justice dans cette affaire.

Depuis cette date, je tente sans succès d'obtenir du Ministre de la Justice qu'une enquête soit menée sur l'ensemble de la procédure judiciaire.

Après avoir eu un entretien début novembre 2003 avec un des conseillers de Monsieur Perben, Monsieur Jean-Christophe Müller, je n'ai plus reçu aucune nouvelle et malgré plusieurs lettres de relance, je n'ai toujours pas eu de réponse formelle.

La nomination d'un secrétaire d'état semble montrer que le droit des victimes devient une priorité. Permettez-moi d'en douter : j'ai de plus en plus le sentiment que les autorités concernées espèrent que, parce que les médias ne s'intéressent plus à cette affaire, les victimes se lassent et qu'on finisse par oublier cette douloureuse affaire. En ce qui me concerne, une telle attitude renforce au contraire ma détermination : je viens d'ouvrir un site internet (www.disparusdemourmelon.org) sur le sujet. Le témoignage ci-joint vous donnera un aperçu de ce qu'endurent les familles des victimes.

Evidemment, l'argument de l'indépendance de la Justice m'a été opposé pour justifier de ne rien faire. Je pense au contraire que cette indépendance ne peut être crédible que si les échecs font réellement l'objet d'une enquête. Monsieur Perben a, s'il le décide, le pouvoir de saisir l'inspection générale des services judiciaires ou le Conseil Supérieur de la Magistrature. Pourquoi une telle décision demande-t-elle autant de temps ? Comment continuer à faire confiance aux hommes politiques dans ces conditions ? Comment apprendre à mes enfants à aller voter, alors que je commence moi-même à douter ?

Je sollicite de votre part une intervention pour appuyer ma demande et relancer une telle enquête. Je suis à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information.

En vous remerciant par avance pour la réponse que vous apporterez à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma plus haute considération.

Pièce jointe :
Le témoignage que j'ai rédigé sur
l'ensemble de l'affaire.

Gil DENIS
Frère de Patrice DENIS, disparu en août 1985